



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 8 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 02 mars 2021
Date de publication : 15 mars 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Jean-Marie SERMIER à M. Mohamed MBITEL
Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Baptiste GAGNOUX

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Nicolas GOMET (DCM 21.08.03.02) ; M. Jean-Pierre CUINET (DCM 21.08.03.13-14-24) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 21.08.03.19-20)

Référence

21.08.03.08

Commission

Affaires Sociales, Familiales
et Scolaires

Objet

Subvention de
fonctionnement 2021 à
l'association Loisirs
Populaires Dolois dans le
cadre de la gestion du Centre
Social l'Escale

Secrétaire de séance

Mme Blandine CRETIN-
MAITENAZ

Rapporteur

Mme Frédérique DRAY

La Ville de Dole a confié à l'association Loisirs Populaires Dolois une mission d'animation socioculturelle et de loisirs sur la Ville de Dole dans le cadre de la gestion du Centre Social l'Escale.
L'association qui gère le Centre Social l'Escale bénéficie d'un agrément de la CAF du Jura pour la période 2020-2024.

Le projet social soutenu par la Ville et la CAF du Jura s'articule autour des quatre axes suivants :

- Axe 1 : Accompagner les parents et soutenir la parentalité
- Axe 2 : Soutenir l'insertion des jeunes les plus en difficulté
- Axe 3 : Accompagner les enfants et les jeunes vers les adultes de demain
- Axe 4 : Accompagner la perte d'autonomie des personnes vieillissantes

Un cinquième axe transversal se décline autour de 3 objectifs :

- développer les compétences collectives par le partenariat et la formation
- encourager et développer la mixité sociale et territoriale
- assurer la fonction d'accueil
- favoriser la participation des habitants

Les actions proposées par les Loisirs Populaires Dolois visent à toucher les familles, les seniors et les jeunes les plus en difficulté par un accompagnement individuel, des sorties et des animations collectives visant à favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, à la santé.

L'association s'attache plus particulièrement à proposer des actions éducatives et de loisirs en direction des publics jeunes autour des loisirs, du centre équestre, de la formation des jeunes à la citoyenneté par l'éducation à l'environnement et à l'image.

Le projet social propose également de développer fortement des actions en direction des personnes vieillissantes et/ou handicapées notamment à travers des séjours et sorties, des ateliers de prévention santé, et le développement du bénévolat.

Ces actions sont conduites en lien étroit avec les acteurs associatifs et institutionnels.

Une subvention de 134 700 € sera allouée pour l'année 2021 à l'association des Loisirs Populaires Dolois pour assurer les missions qui lui sont confiées par la Ville de Dole dans le cadre de la gestion du centre social l'Escale.

Vu l'avis favorable de la Commission « Affaires Sociales, Familiales et Scolaires » du 2 mars 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** pour 2021, le versement d'une subvention de fonctionnement de 134 700 € à l'association Loisirs Populaires Dolois pour la gestion du Centre Social l'Escale,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Sociales/Politique de la Ville
- Association Loisirs Populaires Dolois

*Fait à Dole, le 8 mars 2021.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNOUX.

